NICOTINEUX, EUSE adj. (ni-ko-ti-neu, eu-ze — rad. *nicotine*). Qui contient de la nicotine.

NICOTINIQUE adj. (ni-ko-ti-ni-ke — rad. *nicotine*). Qui se rapporte à la nicotine; qui est produit par cette substance : *Les ouvriers qui travaillent dans les manufactures de tabac sont sujets à un trouble de la vue qui a reçu le nom d'amaurose* NICOTINIQUE.

Niebelungen (LES), célèbre épopée allemande. V. NIBELUNGEN, au tome XI du *Grand Dictionnaire*.

* **NIEPPE**, ville de France (Nord), cant. de Bailleul, arrond. et à 27 kilom. d'Hazebrouck; pop. aggl., 1,653 hab. — pop. tot., 4,871 hab.

* **NIERITZ** (Charles-Gustave), littérateur allemand. — Il est mort en 1876. Un grand nombre des récits de cet ingénieux écrivain ont été traduits en français. Nous citerons, entre autres : le *Jeune aveugle* (1844, in-12); l'*Homme riche et le pauvre Lazare* (1844, in-12); l'*Enfant du mineur* (1844, in-12); *Clarus et Marie* (1843, in-8°); *Betty et Tom* (1845, in-12); le *Pauvre vicaire* (1845, in-12); les *Pèlerins et le dragon* (1845, in-8°); *Tendresse maternelle et fidélité maternelle* (1846, in-8°); les *Dadas* (1848, in-12); les *Emigrants* (1848, in-12); l'*Enfant trouvé* (1848, in-12); l'*Amour d'une mère* (1849, in-8°); *Auguste* (1850, in-12); les *Enfants d'Edouard* (1849, in-8°); le *Petit muet de Fribourg* (1850, in-8°); *Pierre et Pauline* (1850, in-12); *Seppel* (1850, in-12); le *Sifflet magique* (1851, in-12); les *Ours d'Augustenbourg* (1851, in-12); la *Flûte magique* (1851, in-12); *Raphaël* (1851, in-12); *Alexandre Menzikoff* (1851, in-12; les *Hongrois* (1852, in-12); *Tom et Betty* (1852, in-12); *Théophile* (1853, in-12); le *Siége de Magdebourg* (1853, in-12); *Fédor et Louise* (1855, in-12); les *Baguettes du petit tambour* (1859, in-8°); *Gottlieb, le petit mineur* (1854, in-12); le *Petit berger* (1859, in-12); *Jonas et le prince enlevé* (1859, in-12); le *Brin de paille* (1860, in-12); *Bélisaire* (1861, in-12); la *Cabane de l'île d'Helgoland* (1862, in-12); le *Bon curé* (1863, in-12); *Huit jours de voyage* (1863, in-12); la *Clef de la frégate* (1865, in-8°); les *Dents de Jacques d'Armagnac* (1866, in-8°); *Rudi le somnambule* (1871, in-8°); le *Château abandonné* (1871, in-8°); la *Chambre des épreuves* (1872, in-8°); la *Bague de diamant* (1874, in-8°), etc.

* **NIEUL**, village de France (Haute-Vienne), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. de Limoges, sur la rive gauche de la Glane; pop. aggl., 207 hab. — pop. tot., 801 hab.

NIÈVRE (DÉPARTEMENT DE LA). D'après le recensement de 1876, la population du département de la Nièvre est de 346,822 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, ce département nomme 2 sénateurs et 5 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il fait partie de la 8e région, 8e corps d'armée, dont le quartier général est à Bourges. Cosne et Nevers sont des subdivisions de région. Nevers est la résidence du général commandant la 32e brigade d'infanterie; le général commandant la 31e brigade, dont dépend la subdivision de Cosne, réside à Bourges. Il y a, en outre, à Nevers, une sous-inspection des forges militaires du Centre.

NIGRIQUE adj. (ni-gri-ke). Chim. Se dit d'un acide obtenu parmi les produits de l'action du potassium sur l'oxalate d'éthyle.

NIGRITIE s. f. (ni-gri-sî — du lat. *nigritia* ou *nigrities*, même sens). Méd. Coloration noire qui affecte accidentellement certaines parties du corps : *La* NIGRITIE *de la langue*.

NIGRITIQUE adj. (ni-gri-ti-ke — rad. *Nigritie*). Qui se rapporte à la Nigritie ou aux nègres dont elle est peuplée.

NIGRO NOTANDA LAPILLO (*Jour à marquer d'une pierre noire*), Contre-partie du proverbe latin : *Albo diem notare lapillo*. V. ALBO LAPILLO, au tome Ier du *Grand Dictionnaire*.

* **NIHILISME** s. m. — Système qui a des partisans en Russie, et qui a pour but la destruction radicale des conditions sociales actuelles, sans viser à lui substituer aucun état défini.

* **NIHILISTE** s. m. — Membre d'une secte de communistes russes qui nie Dieu, la propriété, le mariage, qui veut abolir toutes les institutions sur lesquelles repose la société moderne, et fonder sur ses ruines un nivellement général.

— **Encycl.** C'est parmi les étudiants des universités russes que la secte des *nihilistes* a pris naissance. Au mois de décembre 1869, l'attention de la police fut éveillée à Moscou par divers indices qui la mirent sur la trace d'une vaste conspiration. Un étudiant de l'Académie de Pétrofskaia, nommé Ivanof, fut soupçonné d'avoir joué le rôle de dénonciateur, et il fut étranglé par ses camarades, qui l'avaient attiré hors de la ville. Les assassins furent arrêtés, à l'exception d'un certain Netchaïeff, qui plus tard fut un des principaux agents de Bakounine lorsque celui-ci fut mis à la tête de la secte. Beaucoup d'autres arrestations eurent lieu à Saint-Pétersbourg, à Odessa et ailleurs. La conspiration devait éclater le 19 février (3 mars 1870), jour anniversaire de l'abolition du servage et jour de la fête de l'empereur. On devait faire main basse sur tous les oppresseurs, massacrer sans pitié les nobles, les seigneurs, les partisans du régime autocratique et les Allemands, qui ne se mettent au service de l'Etat que pour s'engraisser aux dépens des populations. « Il ne nous reste qu'une chose à faire, disaient les *nihilistes* dans une de leurs proclamations, c'est d'étrangler nos maîtres comme des chiens. Pas de quartier; il faut que tous disparaissent. Il faut incendier les villes, il faut que notre pays soit purifié par le feu. A quoi bon ces villes? Elles ne servent qu'à engendrer la servitude. » La conspiration, dirigée par un comité occulte, le Comité de la justice populaire, avait pour symbole deux haches placées en croix. Le mot d'ordre partait de Moscou; mais à Moscou même il arrivait, dit-on, de Genève, où résidait alors le réfugié Bakounine. Malgré les nombreuses condamnations qui eurent lieu à cette époque, la secte est loin d'avoir disparu et, en 1877, de nouveaux troubles amenèrent de nombreuses arrestations. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que parmi les personnes arrêtées on compte très-peu d'hommes appartenant aux classes laborieuses et pauvres. Sur 198 accusés *nihilistes*, il y avait 82 nobles, 17 anciens fonctionnaires, 7 anciens officiers et 33 prêtres.

Un pareil mouvement d'idées en Russie ne peut s'expliquer que par cette loi de l'esprit humain, qui le fait réagir avec d'autant plus de force contre l'oppression, que celle-ci a été plus violente et a duré plus longtemps.

NIJNI-NOVGOROD, ville de la Russie d'Europe. V. NOVGOROD ou NOVOGOROD-LA-PETITE, au tome XI du *Grand Dictionnaire*.

NIKITA Ier, prince de Monténégro. V. NICOLAS Ier, au tome XI du *Grand Dictionnaire* et dans ce *Supplément*.

NIL ACTUM REPUTANS SI QUID SUPERESSET AGENDUM (*Pensant qu'il n'y a rien de fait tant qu'il reste quelque chose à faire*), Vers de Lucain dans la *Pharsale;* c'est le trait principal de la figure de César, telle que le poëte l'a esquissée.

« Je ne demanderais pas mieux que de m'enrichir, mais je suis difficile sur les moyens, et ceux dont j'aimerais à me servir ne sont pas à ma portée. Puis, ce n'est rien pour moi de faire fortune tant qu'il reste des pauvres. Sous ce rapport, je dis comme César : *Nil actum reputans si quid superesset agendum.* »

PROUDHON.

« M. Veuillot était sûr que le droit du seigneur, au moyen âge, n'était pas, ne pouvait pas être ce que l'on entendait par ce mot dans les livres, les opéras, les discours et les vaudevilles de ces messieurs. Cette certitude instinctive, il fallait l'appuyer sur des renseignements positifs. C'est ce qu'entreprit notre vaillant écrivain : *Nil actum reputans si quid superesset agendum.* »

A. DE PONTMARTIN.

NIL MORTALIBUS ARDUUM EST (*Rien n'est impossible aux mortels* [Horace, liv. Ier, ode III, v. 37]). Dirigée contre le génie audacieux de l'homme, cette ode est une gracieuse et touchante boutade. On sait quelle amitié unissait Virgile et Horace : Virgile allait partir pour Athènes, Virgile qu'Horace appelle *animæ dimidium meæ*, la moitié de ma vie, et, après lui avoir souhaité une heureuse navigation, Horace maudit celui qui le premier construisit un navire. L'épicurisme et l'indifférence philosophique du poëte éclatent dans cette ode si riche en beaux vers; il s'élève contre les généreuses tentatives de Dédale, d'Hercule, du premier navigateur et, remontant jusqu'au larcin de Prométhée, il renouvelle l'anathème antique contre ce bienfaiteur de l'humanité. Par suite d'un préjugé fondé sur la tradition de l'âge d'or, de cet âge d'innocence et de simplicité où l'homme n'avait aucun besoin, les anciens regardaient comme la source de tous nos vices et de tous nos maux les découvertes qui ont le plus contribué aux progrès de l'humanité.

NIMBER v. a. (nain-bé — rad. *nimbe*). Orner d'un nimbe.

* **NÎMES**, ville de France (Gard), ch.-l. du départ. et de 3 cant., sur le Vistre-de-la-Fontaine, à 710 kilom. de Paris; pop. aggl., 56,296 hab. — pop. tot., 63,001 hab. L'arrond. compte 11 cant., 73 comm., 156,425 hab

NINARD (Jean-Baptiste), avocat et homme politique français, né à Bourganeuf en 1826. Il fut quatre fois bâtonnier du barreau de Limoges, et il était vice-président du conseil général de la Haute-Vienne lorsqu'il se porta candidat du parti républicain à l'élection du 7 janvier 1872; mais ce fut M. Charreyron, candidat réactionnaire, qui l'emporta. Il fut plus heureux le 20 février 1876 et il l'emporta à son tour, à une grande majorité, contre M. Mallevergne, député sortant, et M. Chauffour, candidat bonapartiste. Il vota constamment avec la gauche et fut un des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre, par décret du 25 juin 1877, M. Ninard se représenta aux élections du 14 octobre, et il obtint 10,024 voix contre 3,693 données à M. Broussaud, bonapartiste et candidat officiel.

NINI (Jean-Baptiste), graveur en médaillons, né en Italie vers 1716, mort à Chaumont-sur-Loire en 1786. Tous les dictionnaires biographiques gardent le silence au sujet de cet artiste, dont les œuvres, longtemps oubliées et dédaignées, jouissent depuis quelques années d'une faveur bien légitime et atteignent des prix élevés dans les ventes publiques. Pendant près d'un demi-siècle, Nini a résidé et travaillé en France. Si ses délicieux médaillons en terre cuite ne lui ont pas assuré une plus grande célébrité, cela tient sans doute à ce que son existence fut confinée dans l'humble petite ville de Chaumont. Il vint s'y fixer en 1760, après avoir habité La Charité-sur-Loire. Combien de temps avait duré son séjour dans cette dernière localité? Avait-il quitté l'Italie très-jeune? Quels avaient été ses maîtres? Quelle raison l'avait poussé à se rendre en France? Quels travaux avait-il exécutés avant 1760, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de quarante-quatre ans environ? A toutes ces questions, nous n'avons malheureusement rien à répondre. On a raconté que Nini n'était pas le nom de famille de cet artiste, mais un diminutif de son prénom italien, Giovanni; d'autres ont prétendu qu'il était Français et qu'il aurait caché son nom véritable sous un sobriquet. Mais, à cet égard, nous possédons un document irrécusable, son acte de décès, qui le désigne ainsi : « Jean-Baptiste Nini, artiste graveur, pensionné de M. Leray de Chaumont, né en Italie et marié en Espagne, où sa femme demeure... » M. Leray, intendant de l'Hôtel royal des Invalides, avait acquis depuis peu la seigneurie de Chaumont, lorsque Nini vint dans cette ville en 1760, appelé sans doute par ce personnage, qui l'attacha en qualité de graveur à une verrerie qu'il possédait et lui assigna une pension de 1,200 livres par an, avec le logement, le chauffage et l'éclairage. Nini commença par être chargé de la gravure des cristaux; il excellait dans ce genre, si nous en croyons M. A. Villers, directeur du musée de Blois, à qui nous devons une très-intéressante notice sur cet artiste, publiée en 1862 sous ce titre : *Jean-Baptiste Nini, ses terres cuites* (Blois, in-8°). Le graveur se plaisait à reproduire sur verre les compositions de Boucher. Il paraît avoir retracé aussi des sujets de son invention; mais nous ne pouvons juger de leur mérite, aucun de ses ouvrages en ce genre ne nous étant connu. « Nous ne serions point étonné, dit M. Villers, que ce fût en essayant par hasard les creux de ses gravures sur la terre de Chaumont, dont il reconnut ainsi les qualités plastiques, que Nini conçut l'idée de ses charmants médaillons. Toujours est-il qu'on n'en connaît point d'antérieurs à son entrée à Chaumont. » Ce fut apparemment pour le compte de M. Leray que Nini exécuta ces médaillons, qu'il faisait cuire dans la poterie établie à Chaumont et qui étaient livrés au commerce au prix modique de 20 sols la pièce. En 1778, il devint régisseur des établissements fondés dans cette ville par M. Leray. Il donna d'ailleurs à ce personnage une preuve de son attachement, en refusant un emploi qui lui fut offert à la manufacture royale de Sèvres. Si nous ajoutons que Nini était très-original, quelque peu excentrique même; qu'il avait la passion de la bonne chère et qu'il était très-bon musicien, nous aurons résumé tout ce que l'on sait au sujet de cet artiste. Il nous reste à parler de ses œuvres, auxquelles il doit une réputation qui, pour être un peu tardive, n'est pas moins très-sérieusement acquise.

On connaît aujourd'hui un assez grand nombre de médaillons en terre cuite exécutés par Nini; les musées de Blois et de Nevers en offrent d'intéressants spécimens et il s'en trouve aussi dans plusieurs collections particulières. Parmi ces médaillons, on admire surtout ceux qui offrent les traits de la baronne de Nivenheim (1768), de Mme de La Reynière (1769), du prince de Beauvau (1767), de Charles-René de Mosnac (1768), du marquis de Paroy (1767), de Louis XV (1770), de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Catherine de Russie, de Franklin, etc. On ne connaît pas moins de six médaillons différents dans lesquels Nini a figuré ce dernier personnage, qui était l'ami de M. Leray de Chaumont. Il a fait aussi un portrait de Voltaire, vêtu à l'antique et ayant la tête ceinte d'une triple couronne de laurier, d'immortelles et de chêne; ce médaillon est daté de 1781, mais il est probable que la maquette aura été exécutée en 1778, l'année où Voltaire vint chercher à Paris des triomphes qu'il n'eut pas la force de supporter.

NIOBITE s. f. (ni-o-bi-te — rad. *niobium*). Minér. Niobo-tantalate ferroso-manganeux.

* **NIORT**, ville de France (Deux-Sèvres), ch.-l. du départ. et de deux cant., à 411 kilom. de Paris, sur la Sèvre-Niortaise; pop. aggl., 18,164 hab. — pop. tot., 20,923 hab. L'arrond. compte 10 cant., 93 comm., 105,518 hab.

NIPARAIA, l'esprit bienfaisant et le créateur du ciel et de la terre, chez les Californiens. Il était opposé à Touparan, l'esprit du mal.

NIRLE s. m. (nir-le). Pathol. Nom donné par quelques médecins à la rougeole boutonneuse.

NIRVÂNA s. m. (nir-vâ-na). Relig. ind. Etat de perfection suprême où l'âme n'a plus de désirs ni même de pensées, et qui est une sorte d'anéantissement.

— **Encycl.** Le bouddhisme, semblable en ceci à toutes les religions, part d'un fait : la douleur existe; elle revêt des formes qui varient suivant les temps et les sociétés, mais elle est toujours l'aiguillon qui nous pousse à sortir de l'état où nous nous trouvons. Pour Çakya-Mouni, elle résidait dans le changement perpétuel auquel l'humanité est condamnée. La mort succède à la vie et la vie à la mort, et l'homme, comme tout ce qui l'entoure, roule dans le cercle éternel de la transmigration; il n'est pas de pensée dans laquelle il puisse se reposer; le temps épuise le mérite des bonnes actions, de même qu'il efface la faute des mauvaises, et la loi fatale du changement ramène sans cesse sur la terre le saint et le damné, pour les soumettre à une nouvelle série d'épreuves. Cette théorie, qui était le fondement de la vieille religion des brahmanes, et dont la division des castes est la conséquence, le bouddhisme l'accepte. Seulement, au lieu d'y voir la loi suprême de l'humanité, il la subit comme un fait qu'il faut combattre, et là où les brahmanes avaient cru trouver une explication, il n'y a pour lui qu'un problème redoutable. La solution, elle était, pour le Bouddha, dans la possibilité d'échapper aux conséquences de la loi fatale de la transmigration en entrant dans ce qu'il appelle le *nirvâna*, c'est-à-dire l'anéantissement.

Comment a-t-on pu arriver à l'idée du *nirvâna?* Cela revient à demander quelle était, pour le Bouddha, la cause de la douleur ou, en d'autres termes, quelle est la philosophie qui est à la base de la conception bouddhiste du monde. Cette philosophie a reçu de grands développements dans les siècles postérieurs; la voici pourtant telle qu'on peut la tirer des plus anciens écrits bouddhiques : La douleur naît du désir, qui provient des sensations; or, les sensations ne répondent à rien de réel, elles ne sont qu'une illusion qui a sa cause dans notre ignorance. Le monde n'est donc rien en dehors de nos sensations; il n'est, lui aussi, qu'une illusion, et le but de l'intelligence doit être l'anéantissement de tous les phénomènes. C'est ainsi seulement, en détruisant toutes les conditions de l'existence et de la pensée, que l'esprit, affranchi de l'esclavage de la douleur, pourra réaliser l'idéal du Bouddha, c'est-à-dire du sage.

On a beaucoup discuté pour savoir si cette destruction atteignait aussi l'âme, et si le *nirvâna* était un anéantissement complet, ou bien s'il fallait y voir une sorte de retour dans l'être universel. Mais cet être universel n'existe pas pour le bouddhisme; le Bouddha n'en nie pas l'existence parce qu'il n'en prononce jamais le nom; on voit bien paraître les Dévas, les bons et les mauvais génies, mais comme des êtres particuliers. Dieu n'a pas de place dans ce système : il doit être le but auquel aspirent toutes choses, et le but ici, c'est le néant. Les termes qui servent à exprimer l'idée du *nirvâna* ne laissent guère de doute à cet égard; il n'est jamais désigné que par les expressions les plus abstraites; il n'est ni la mort, ni la destruction, ni rien qui puisse être l'objet d'une définition; c'est quelque chose de tellement différent de tout ce qui touche par un côté quelconque à l'existence ou à la réalité, qu'il est impossible de l'expliquer autrement que par des voies détournées et des comparaisons : « c'est un lieu essentiellement privé des quatre côtés, » ou, suivant une image qui revient sans cesse dans la bouche du Bouddha, « c'est l'épuisement de la lumière d'une lampe qui s'éteint. »

* **NISARD** (Jean-Marie-Nicolas-Auguste), humaniste français. — Il a accepté, en décembre 1875, le poste de doyen de la Faculté des lettres à l'université catholique de Paris.

* **NISARD** (Jean-Marie-Napoléon-Désiré), critique français. — Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : *Mélanges d'histoire et de littérature* (1868, in-8°); les *Quatre grands historiens latins* (1875, in-8°); *Renaissance et Réforme* (1877, 2 vol. in-8°). Il a été mis à la retraite en octobre 1876 et nommé inspecteur général honoraire.

* **NISARD** (Marie-Léonard-Charles), littérateur français. — Il a succédé, en 1876, à M. Ambroise Firmin-Didot comme membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

NISSAN, bourg de France (Hérault), cant. de Capestang, arrond. et à 9 kilom. de Béziers; pop. aggl., 2,040 hab. — pop. tot., 2,216 hab.

* **NITRATATION** s. f. — Action de nitrater les peaux ou les éléments anatomiques.

NITRATER v. a. ou tr. (ni-tra-té — rad. *nitrate*). Colorer en brun, à l'aide du nitrate d'argent : NITRATER *des peaux*.

NITRÉTHANE s. m. (ni-tré-ta-ne). Chim. Corps isomère de l'azotite d'éthyle, qu'on obtient par la réaction de l'iodure d'éthyle sur l'azotite d'argent.

NITRICUM s. m. (ni-tri-komm — rad. *nitre*). Chim. Radical hypothétique de l'azote, qui en serait l'oxyde.

NITRIFICATEUR, TRICE adj. (ni-tri-fi-ka-teur, tri-se — rad. *nitrifier*). Chim. Qui produit la nitrification.

NITROAMBRÉINE s. f. (ni-tro-an-bré-i-ne — de *nitre*, et de *ambre*). Chim. Nom donné quelquefois à l'acide ambréique.

NITROANILINE s. f. (ni-tro-a-ni-li-ne — de *nitre*, et de *aniline*). Chim. Produit obtenu par l'action de l'hydrogène sulfuré et de l'ammoniaque sur la solution alcoolique de nitrobenzine.

NITROANILIQUE adj. (ni-tro-a-ni-li-ke). Chim. Qui se rapporte à la nitroaniline.

NITROANISIDE s. f. (ni-tro-a-ni-zi-de — de *nitre*, et de *anis*). Chim. Produit de l'acide nitrique sur le camphre d'anis.

NITROANISOLIQUE adj. (ni-tro-a-ni-zo-li-ke — de *nitre*, et de *anisol*). Chim. Se dit d'un acide produit par l'action de l'acide nitrique fumant sur l'anisol.

NITROANISYLIQUE adj. (ni-tro-a-ni-zi-li-ke — de *nitre*, et de *anisyle*). Chim. Se dit d'un acide obtenu en même temps que l'anisate d'ammoniaque dans la préparation de l'acide anisique.

NITROANTHRACIDE s. m. (ni-tro-an-tra-si-de — de *nitre*, et de *anthracine*). Chim. Corps obtenu par l'action de l'acide nitrique sur l'anthracine.

NITROBENZOÏQUE adj. (ni-tro-bain-zo-i-ke — de *nitre*, et de *benzoïque*). Chim. Se dit d'un acide produit par l'action de l'acide nitrique concentré sur l'acide benzoïque.

NITROBENZOL s. m. (ni-tro-bain-zol — de *nitre*, et de *benzol*). Chim. Syn. de NITROBENZINE.

NITROBROMANISYLIQUE adj. (ni-tro-bro-ma-ni-zi-li-ke — de *brome*, et de *nitroanisylique*). Chim. Se dit d'un acide produit par l'action du brome sur l'acide nitroanisylique.

NITROBROMOXYLÈNE s. m. (ni-tro-bro-mo-ksi-lè-ne). Chim. Produit de substitution bromonitrée du xylène.

NITROBUTYRONIQUE adj. (ni-tro-bu-ti-ro-ni-ke — de *nitre*, et de *butyrone*). Chim. Se dit d'un acide produit par l'action réciproque à chaud de l'acide nitrique et de l'acétone.

NITROCALCITE s. f. (ni-tro-kal-si-te). Minér. Azotate de calcium hydraté, trouvé dans des cavernes sous forme d'efflorescences soyeuses, grises ou blanches.

NITROCARBOL s. m. (ni-tro-kar-bol — de *nitrique*, et de *carbone*). Chim. Hydrure de méthyle nitré isomère de l'éther méthyl-nitreux.

— **Encycl.** V. PENTANE, au tome XII du *Grand Dictionnaire*, page 548.

NITROCHLOROANISYLIQUE adj. (ni-tro-klo-ro-a-ni-zi-li-ke — de *chlore*, et de *nitroanisylique*). Se dit d'un acide produit par l'action d'un courant de chlore gazeux sur l'acide nitroanisylique.

NITROCHRYSINE s. f. (ni-tro-kri-zi-ne). Chim. Dérivé nitré de la chrysine, qu'on devrait appeler dinitrochrysine, parce qu'il renferme deux groupes nitryle, laissant le terme général de nitrochrysine servir à désigner tous les dérivés nitriques de la chrysine, quel que soit le degré de substitution que l'on pourra découvrir. La nitro ou dinitrochrysine est étudiée et décrite, comme la chrysine elle-même, en appendice, au mot TECTOCHRYSINE, au tome XIV du *Grand Dictionnaire*.

NITROCINNAMIQUE adj. (ni-tro-sinn-na-mi-ke — de *nitre*, et de *cinnamique*). Chim. Se dit d'un acide obtenu en traitant l'acide cinnamique par l'acide nitrique.

NITRODRACONANISIQUE adj. (ni-tro-dra-ko-na-ni-zi-ke — de *nitre*, et de *draconanisique*). Chim. Se dit d'un acide produit par la digestion de l'acide anisique dans l'acide nitrique concentré.

NITRODRACONYLE s. m. (ni-tro-dra-ko-ni-le — de *nitre*, et de *draconyle*). Chim. Corps obtenu en dissolvant le métastyrol dans l'acide nitrique.

NITROEUXANTHINE s. f. (ni-tro-eu-kzan-ti-ne — de *nitre*, et de *euxanthine*). Chim. Corps acide obtenu en traitant l'euxanthine par l'acide nitrique chaud.

NITROHÉLÉNINE s. f. (ni-tro-é-lé-ni-ne — de *nitre*, et de *hélénine*). Chim. Corps obtenu par l'action de l'acide nitrique concentré sur l'hélénine.

NITROHYDURILIQUE adj. (ni-tro-i-du-ri-li-ke — de *nitre*, et de *hydurilique*). Chim. Se dit d'un acide obtenu en faisant agir l'acide nitrique sur l'acide hydurilique.

NITRO-INOSITE s. f. (ni-tro-i-no-zi-te — de *nitre*, et de *inosite*). Chim. Corps cristallisé qu'on obtient en traitant l'inosite par l'acide azotique fumant.

NITROLINE s. f. (ni-tro-li-ne). Chim. Un des produits de putréfaction de l'ulmine et d'autres corps analogues.

NITROMAGNÉSITE s. f. (ni-tro-ma-gné-zi-te; *gn* mll. — de *nitre*, et de *magnésium*). Minér. Nom donné à certaines efflorescences d'azotate de magnésium ressemblant à la nitrocalcite.

NITROMÉTHANE s. m. (ni-tro-mé-ta-ne). Chim. Corps isomérique avec le nitrite de méthyle, et qui constitue l'hydrure de méthyle mononitré.

NITRONAPHTALASE s. f. (ni-tro-na-fta-la-ze). Chim. Corps d'un jaune de soufre, obtenu par l'action de l'acide nitrique sur la naphtaline.

NITRONAPHTALE s. m. (ni-tro-na-fta-le — de *nitre*, et de *naphtaline*). Chim. Produit obtenu en faisant bouillir pendant six jours la naphtaline avec une assez grande quantité d'acide nitrique. ‖ On dit aussi NITRONAPHTALÈSE s. f.

NITROPARATOLUATE s. m. (ni-tro-pa-ra-to-lu-a-te). Chim. Sel de l'acide nitroparatoluique.

NITROPARATOLUIQUE adj. (ni-tro-pa-ra-to-lu-i-ke). Chim. Se dit d'un acide qui dérive de l'acide paratoluique par la substitution d'un groupe nitryle à un atome d'hydrogène.

NITROPARAXYLIDINE s. f. (ni-tro-pa-ra-ksi-li-di-ne). Chim. Se dit de l'une des modifications isomériques de la nitroxylidine. Ce corps, encore connu sous le nom de nitroamidoparaxylène, est étudié et décrit au mot XYLIDINE, au tome XV du *Grand Dictionnaire*, page 1405.

NITROPICRILE s. m. (ni-tro-pi-kri-le — de *nitre*, et de *picrile*). Chim. Corps obtenu par l'action de l'acide nitrique bouillant sur le picrile.

NITROPIPÉRONAL s. m. (ni-tro-pi-pé-ro-nal). Chim. Produit de substitution mononitrée du pipéronal ou aldéhyde pipéronylique.

NITROPODOCARPIQUE adj. (ni-tro-po-do-kar-pi-ke). Chim. Se dit de deux acides qui dérivent, par substitution nitrée, de l'acide podocarpique.

NITROPROPIOPHÉNONE s. f. (ni-tro-pro-pi-o-fé-no-ne). Chim. Dérivé nitré de la propiophénone.

NITRORTHOTOLUIQUE adj. (ni-tror-to-to-lu-i-ke). Chim. Se dit d'une des trois modifications connues de l'acide nitrotoluique. Seulement, tandis que l'on sait exactement quelle est celle de ces trois modifications qui correspond à l'acide paratoluique, on ne sait pas, pour les deux autres, laquelle correspond à l'acide toluique ortho, laquelle correspond à l'acide toluique méta.

NITRORTHOTOLUATE s. m. (ni-tror-to-to-lu-a-te). Chim. Sel de l'acide nitrorthotoluique.

NITROSINAPISIQUE adj. (ni-tro-si-na-pi-zi-ke — de *nitre*, et du lat. *sinapis*, moutarde). Chim. Se dit d'un acide obtenu par l'action de l'acide nitrique sur l'essence de moutarde.

NITROSPIROYLIQUE adj. (ni-tro-spi-ro-i-li-ke — de *nitre*, et de *spiroyle*). Chim. Se dit d'un acide produit par l'action de l'acide nitrique sur le spiroyle.

NITROSTILBILE s. m. (ni-tro-stil-bi-le). Chim. Corps obtenu par coction du picramyle dans l'acide nitrique. ‖ On dit aussi NITROSTILBASE.

NITROSTILBILIQUE adj. (ni-tro-stil-bi-li-ke). Chim. Se dit d'un acide qui se confond avec le nitrostilbile.

NITROSTYROL s. m. (ni-tro-sti-rol — de *nitre*, et de *styrol*). Chim. Masse résineuse obtenue par décomposition du styrol à l'aide de l'acide nitrique.

NITROTARTRATE s. m. (ni-tro-tar-tra-te). Chim. Sel de l'acide nitrotartrique.

NITROTARTRIQUE adj. (ni-tro-tar-tri-ke). Chim. Se dit d'un acide qui se forme lorsqu'on soumet l'acide tartrique à l'action de l'acide azotique concentré, et qui résulte de la substitution de deux groupes nitryle à deux atomes d'hydrogène typique non basique.

NITROTÉREPHTALAMIDE s. f. (ni-tro-té-rèf-ta-la-mi-de). Chim. Dérivé nitré de la téréphtalamide. Ce corps est décrit au mot TÉREPHTALATE, au tome XIV du *Grand Dictionnaire*.

NITROTÉREPHTALIQUE adj. (ni-tro-té-rèf-ta-li-ke). Chim. Se dit d'un acide qui dérive de l'acide térephtalique par la substitution d'un groupe nitryle à l'hydrogène. Cet acide est étudié et décrit, ainsi que ses dérivés, au mot TÉREPHTALATE, tome XIV du *Grand Dictionnaire*.

NITROTHIONESSALE s. m. (ni-tro-ti-o-nèss-sa-le — de *nitre*, et du gr. *theion*, soufre). Chim. Corps obtenu par coction du thionessale dans l'acide azotique.

NITROTHYMOL s. m. (ni-tro-ti-mol). Chim. Nom générique donné à tous les composés qui résultent de la substitution du groupe nitryle à l'hydrogène dans le thymol.

NITROTOLUATE s. m. (ni-tro-to-lu-a-te). Chim. Sel des acides nitrotoluiques.

NITROTOLUIDINE s. f. (ni-tro-to-lu-i-di-ne). Chim. Dérivé de la toluidine qui résulte du remplacement de l'hydrogène par le nitryle. On connaît l'ortho et la paranitrotoluidine.

* **NITROTOLUIQUE** adj. (ni-tro-to-lu-i-ke). Chim. Se dit de trois acides isomères, qui tous les trois présentent la composition de l'acide toluique, dans lequel un atome d'hydrogène est remplacé par un groupe nitryle. Celui qui correspond à l'acide paratoluique est bien connu. Les deux autres sont également connus, mais moins bien, et l'on ignore quel est celui qui correspond à la modification méta et à la modification ortho.

NITROVALÉRIQUE adj. (ni-tro-va-lé-ri-ke). Chim. Se dit d'un acide qui provient de l'acide valérique par la substitution d'un groupe nitryle à un atome d'hydrogène. V. VALÉRIQUE, au tome XV du *Grand Dictionnaire*.

NITROVÉRATRIQUE adj. (ni-tro-vé-ra-tri-ke). Chim. Se dit d'un produit de substitution nitrée de l'acide vératrique. V. VÉRATRATE, au tome XV du *Grand Dictionnaire*.

NITROVÉRATROL s. m. (ni-tro-vé-ra-trol). Chim. Nom donné à un produit de substitution mononitrée qui prend naissance dans l'action de l'acide azotique sur le vératrol.

NITROXYLÈNE s. m. (ni-tro-xi-lè-ne). Chim. Nom générique donné à tous les produits de substitution nitrée du xylène. Il existe un produit mononitré, deux produits dinitrés isomères et deux produits trinitrés isomères.

NITROXYLIDINE s. f. (ni-tro-ksi-li-di-ne). Chim. Nom donné aux dérivés nitrés de la xylidine, renfermant une ou plusieurs fois le groupe nitryle à la place de l'hydrogène. V. XYLIDINE, au t. XV du *Grand Dictionnaire*.

NITROXYTOLUIQUE adj. (ni-tro-ksi-to-lu-i-ke). Chim. Se dit d'un acide qui dérive d'une modification de l'acide amidotoluique par la substitution d'un oxhydryle à un amidogène et d'un nitryle à un atome d'hydrogène. On connaît une seule modification de ce corps jusqu'à ce jour, et l'on ignore si elle correspond à la modification para, méta ou ortho.

* **NIVILLAC**, bourg de France (Morbihan), cant. de La Roche-Bernard, arrond. et à 54 kilom. de Vannes; pop. aggl., 252 hab. — pop. tot., 3,290 hab.

* **NIVILLERS**, bourg de France (Oise), ch.-l. de cant., arrond. et à 8 kilom. de Beauvais; 191 hab.

NIZERÉ s. m. (ni-ze-ré). Comm. Essence de roses blanches.

* **NOAILLES**, bourg de France (Oise), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. de Beauvais; pop. aggl., 1,339 hab. — pop. tot., 1,410 hab.

* **NOBACK** (Charles-Auguste), économiste allemand. — Il est mort à Prague en 1870.

* **NOCE** s. f. — *Noces d'or*, Fête qu'on célèbre à l'occasion de la cinquantième année de mariage.

— *Noces de diamant*, Fête qu'on célèbre à l'occasion de la soixantième année de mariage.

* **NOCÉ**, bourg de France (Orne), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. de Mortagne; pop. aggl., 402 hab. — pop. tot., 1,561 hab.

* **NOCHÈRE** s. f. — Conduite pour l'eau, formée de deux ou trois planches clouées bord à bord, à angle droit.

NOCIF, IVE adj. (no-sif, i-ve — du lat. *nocivus*, même sens). Méd. Nuisible : *Influences* NOCIVES. ‖ Peu usité.

NOCIVITÉ s. f. (no-si-vi-té — du lat. *nocivus*, nuisible). Qualité nuisible.

NOCTAMBULER v. n. ou intr. (no-ktan-bu-lé — rad. *noctambule*). Errer la nuit.

NOCTILUCINE s. f. (no-kti-lu-si-ne — rad. *noctiluque*). Substance azotée qui, d'après M. Phipson, produit chez certains animaux, en s'oxydant, le phénomène de la phosphorescence.

* **NODAL, ALE** adj. — Physiq. *Points nodaux*, Points d'une lentille tels que tout rayon incident passant par la direction de l'un correspond à un rayon émergent parallèle au premier et passant par la direction de l'autre.

NODICOLE adj. (no-di-ko-le — du lat. *nodus*, nœud; *colo*, j'habite). Zool. Qui vit dans les nœuds des tiges végétales.

* **NODULE** s. m. — Anat. Éminence sur la face externe du cervelet : NODULES *de Morgagni*.

* **NOËL** (Jules), peintre français. — Les derniers tableaux qu'il a exposés sont : *Arrivee de la diligence à Quimper-Corentin sous le Directoire* (1873); le *Dîner se fait attendre* (1874); *Pauvreté n'est pas vice, Il n'y a pas de sot métier* (1875); la *Plage du Tréport* (1876); *Une rue en Bretagne* (1877), etc.

NŒUX, bourg de France (Pas-de-Calais), cant. de Houdain, arrond. et à 6 kilom. de Béthune; 4,219 hab.

* **NOGARO**, ville de France (Gers), ch.-l. de cant., arrond. et à 45 kilom. de Condom, sur la rive gauche du Midou; pop. aggl., 1,658 hab. — pop. tot., 2,329 hab.

* **NOGENT-LE-BERNARD**, bourg de France (Sarthe), cant. de Bonnétable, arrond. et à 18 kilom. de Mamers; aujourd'hui moins de 2,000 hab.

* **NOGENT-SUR-MARNE**, bourg de France (Seine), cant. de Charenton-le-Pont, arrond. et à 21 kilom. de Sceaux, à 8 kilom. de Paris; pop. aggl., 7,054 hab. — pop. tot., 7,559 hab.

* **NOGENT-LE-ROI**, ville de France (Haute-Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. de Chaumont; pop. aggl., 3,207 hab. — pop. tot., 3,655 hab.

* **NOGENT-LE-ROI**, petite ville de France (Eure-et-Loir), ch.-l. de cant., arrond. et à 17 kilom. de Dreux, sur la rive gauche de l'Eure; pop. aggl., 1,371 hab. — pop. tot., 1,486 hab.

* **NOGENT-LE-ROTROU**, ville de France (Eure-et-Loir), ch.-l. d'arrond., à 57 kilom. de Chartres, sur l'Huisne; pop. aggl., 6,209 hab. — pop. tot., 7,638 hab. L'arrond. compte 4 cant., 54 comm., 42,653 hab.

* **NOGENT-SUR-SEINE**, ville de France (Aube), ch.-l. d'arrond., à 51 kilom. de Troyes; pop. aggl., 3,288 hab. — pop. tot., 3,435 hab. L'arrond. compte 4 cantons, 60 communes, 35,112 hab.

* **NOIR** (Louis SALMON, dit **Louis**), romancier français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à ce fécond écrivain : le *Lion du Soudan* (1869, 2 vol. in-12); l'*Art de battre les Prussiens* (1870, in-12); *Grands jours de l'armée d'Afrique, Peuplades algériennes, Mazagran* (1872, in-12); *Histoire de la défense nationale* (1873, in-8°), avec Corra; la *Louve des Ardennes* (1874, in-4°), avec Pierre Ferragut; les *Drames du désert*, l'*Homme aux yeux d'acier* (1875, in-4°); les *Flibustiers de Saint-Domingue* (1875, in-4°); *Histoire de l'invasion* (1875, in-4°), avec Louis Sacré; le *Secret du trappeur* (1875, in-4°); la *Savane aux serpents* (1876, in-4°); les *Compagnons de la hache* (1876, in-4°), etc.

* **NOIRÉTABLE**, bourg de France (Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 44 kilom. de Montbrison; pop. aggl., 839 hab. — pop. tot., 2,359 hab.

* **NOIRLIEU** (Louis-François MARTIN DE), écrivain et prêtre français. — Il est mort à Paris en 1869.

* **NOIRMOUTIER**, ville de France (Vendée), dans une île du même nom, ch.-l. de cant., arrond. et à 66 kilom. des Sables-d'Olonne, pop. aggl., 2,003 hab. — pop. tot., 5,787 hab.

* **NOIROT** (Louis), médecin français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Exposé des travaux du conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Côte-d'Or* (1867, in-8°); la *Callipédie contemporaine* (1868, in-8°); l'*Art de vivre longtemps* (1868, in-8°); l'*Art d'être malade* (1870, in-8°); *Etudes sur le recensement de la population de Dijon en* 1872 (1872, in-8°); *De la contagion morale* (1874, in-8°); *De l'asperge* (1874, in-8°); *Sur la salubrité* (1874, in-8°), etc.

NOIROT (Alphonse-Xavier), homme politique français, né à Vesoul en 1833. Son père avait été nommé représentant à la Constituante de 1848, et, après avoir fait son droit, il se fit inscrire au barreau de Vesoul. Pendant la guerre de 1870, il fut nommé maire de Vesoul, et, porté sur la liste républicaine au 8 février 1871, il obtint 12,637 voix sans être élu. Mais, aux élections du 20 février 1876, où il eut pour concurrents MM. d'Andelarre et Courcelles, députés sortants, et M. de Saint-Mauris, il fut élu au scrutin de ballottage, et il alla siéger à gauche. Tous ses votes furent inspirés par le désir de consolider la République, et il fut un des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. La Chambre ayant été dissoute le 25 juin 1877, M. Noirot se présenta de nouveau aux élections du 14 octobre, et il obtint 12,641 suffrages, contre 8,891 donnés au candidat officiel, M. Gevrey.

* **NOISY-LE-SEC**, bourg de France (Seine), cant. de Pantin, arrond. et à 12 kilom. de Saint-Denis, à 9 kilom. de Paris; pop. aggl., 2,734 hab. — pop. tot., 3,170 hab.

* **NOLAY**, bourg de France (Côte-d'Or), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. de Beaune, sur la Cusane; pop. aggl., 2,297 hab. — pop. tot., 2,484 hab.

NOMADISER v. n. ou intr. (no-ma-di-zé — rad. *nomade*). Vivre en nomade. ‖ Néol.

NOMADISME s. m. (no-ma-di-sme — rad. *nomade*). Genre de vie nomade. ‖ Néol.

NOMAIN, bourg de France (Nord), cant. d'Orchies, arrond. et à 21 kilom. de Douai; pop. aggl., 377 hab. — pop. tot., 2,377 hab.

* **NOMARCHIE** s. f. — Division administrative, dans le nouveau royaume de Grèce ‖ On l'appelle aussi NOME.

* **NOMBRE** s. m. — **Encycl.** Arithm. *Nombres amiables*. Les trois couples de *nombres* amiables ont été cités d'une manière inexacte au tome XI du *Grand Dictionnaire*. Nous les donnons ici tels qu'ils doivent être :

284 amiable avec . . .	220
17,296	18,416
9,363,584	9,437,056

* **NOME** s. m. — Dans le nouveau royaume de Grèce, Portion de territoire qui se divise en plusieurs éparchies. ‖ On dit aussi NOMARCHIE.

* **NOMENY**, bourg de France (Meurthe-et-Moselle), ch.-l. de cant., arrond. et à 28 kilom. de Nancy, sur la rive droite de la Seille; pop. aggl., 1,067 hab. — pop. tot., 1,151 hab.

NOMINABLE adj. (no-mi-na-ble — du lat. *nominare*, nommer). Qui peut recevoir un